



/Electrosensibles 07/08/2015 à 16h24

<http://rue89.nouvelobs.com/2015/08/07/larmes-petite-bombe-les-malades-ondes-docu-260649>

Des larmes et une « petite bombe » : les malades des ondes en docu

[Thibaut Schepman](#) | Journaliste 

Un homme se déplace habillé d'un voile de protection dans Paris, il ressemble à un apiculteur.

Un groupe de gens se réunit dans la forêt, sous la pluie, et en veut aux autorités qui « ne font rien pour [eux] » et « attendent qu[ils] meurent gentiment dans [leur] trous ».

Une femme sent que quelque chose lui « vrille les cellules » depuis que ses voisins ont des téléphones portables. Parfois, elle passe la nuit dans le coffre de sa voiture.

Bande-annonce de « Cherche zone blanche désespérément »

Tous ces gens sont électro-hypersensibles (EHS). En présence de wifi, de téléphone sans fil ou portable, d'antenne relais ou même d'une caméra en marche, ils décrivent ces symptômes : maux de tête, perte de concentration, fatigue extrême, malaises. La violence et la fréquence de ces maux les poussent à quitter leur emploi, leur famille et à vivre dans des caves, des forêts, des grottes.

Un documentaire qui sera [diffusé](#) ce samedi sur France 5 (« [Cherche zone blanche désespérément](#) », France, 2013, 52 min, le 8 août 2015 à 19h00) montre avec beaucoup de finesse ce qui est terrible dans cette maladie : quasiment pas reconnue et difficilement compréhensible par ceux qui n'en souffrent pas, elle fait passer les malades – certes souvent apeurés et désorientés – pour des paranoïaques. « Le plus simple était de considérer que tous ces gens devaient exagérer un peu », dit même le réalisateur, Marc Khanne.

La « petite bombe » du docu

Pourtant, le nombre croissant des victimes déclarées et la [reconnaissance progressive](#) du mal par les autorités fait peu à peu prendre conscience du problème des ondes. D'abord incrédule, Marc Khanne finira par jeter son téléphone sans fil à la poubelle et débrancher son wifi.

Le réalisateur donne longuement parole à Pierre Le Ruz, président du Centre de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques ([Criirem](#)), expert en rayonnement [non ionisant](#), qui lance une petite bombe en dévoilant cette hérédité méconnue : « L'invention du portable découle de celle du radar. » :

« Les fréquences qui étaient utilisées par les radars ont été abandonnées par les militaires parce qu'ils les trouvaient trop dangereuses pour les gens qui les utilisaient, c'est-à-dire pour les radaristes. Il y avait des effets thermiques et des effets athermiques, que les militaires appelaient les "effets spécifiques", c'est-à-dire des troubles, des picotements au niveau des mains, des sensations de brûlures (...) des troubles de l'agressivité, du sommeil, de mémoire.

Lorsqu'on fait une analyse de sang, on constate que les hormones réparties dans le plasma du sang sont réparties de manière anormale, et quand on regarde les globules blancs que l'on appelle les leucocytes tueurs, il n'y en a presque plus, donc on ne peut plus se défendre, c'est décrit dans la littérature on appelle ça le [syndrome des micro-ondes](#). (...) Les opérateurs de téléphonie mobile ont repris ces fréquences, qu'on retrouve aujourd'hui sur ce qu'on appelle le GSM 800 et 900, la 3G, la 4G. On connaît les effets depuis les années 70, les effets promoteurs et copromoteurs de cancer, les phénomènes de leucémie, de lymphome... »

Selon ce chercheur, les ondes qui ont causé des troubles aux radaristes provoquent aujourd'hui les mêmes symptômes chez certains malades des ondes.

On regrette que le réalisateur écarte à ce moment du documentaire la controverse scientifique énorme qui pèse sur ces questions, en avançant seulement que tout cela est :

« Déjà largement documenté dans des études qui c'est vrai n'étaient pas criées sur les toits » (sic).

Des ondes dangereuses ? Oui, mais...

La réalité est plus [complexe](#). Le dernier avis des autorités sanitaires françaises (l'Agence nationale de sécurité sanitaire, l'Anses) sur le sujet estimait qu'il n'y a « pas de risque sanitaire avéré » sur le sujet. Gérard Lasfargues, le directeur général adjoint de l'Anses, précisait tout de même :

« Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de risque pour la santé. Des études montrent en effet des risques mais le niveau de preuves reste limité. Elles se basent sur des cas-témoins : on interroge des sujets atteints de tumeurs sur leurs pratiques dans le passé. Cela comporte bien sûr des biais. Il n'est pas évident de se souvenir avec précision combien de temps vous passiez au téléphone chaque jour il y a quinze ans... »

En clair, des études tendent à confirmer des conséquences sur l'être humain, notamment en cas de [fortes expositions](#), mais aucune étude sanitaire à grande échelle sur toute une population [n'a été réalisée](#). De même, il est difficile d'établir un lien de cause à effet entre l'apparition de tumeurs par exemple et la présence d'antennes, on parle plutôt de présomptions de preuves.

Ce qui a tout de même permis à l'OMS de classer en 2011 les ondes comme « peut-être cancérigène pour l'homme » puis à l'Anses d'appeler dans un nouveau rapport paru en 2013 à « limiter l'exposition de la population, notamment pour les enfants et les utilisateurs intensifs ». Conseil suivi par nos parlementaires qui [ont adopté](#) en janvier une loi [assez décevante](#) mais qui instaure tout de même principe de « sobriété » de l'exposition du public aux champs électromagnétiques. Pas de quoi sortir les EHS de leurs caves et forêts, mais c'est un début.